

Les raisons de cette crainte peuvent être établies aisément. Dans la moitié de notre pays, nous sommes menacés de pénuries de pétrole et de la hausse de son prix, bien que nous disposions de réserves suffisantes pour répondre à tous nos besoins d'un océan à l'autre. On nous dit que les prix des produits alimentaires doivent continuer à monter à cause des pénuries, même si nous avons une des industries agricoles les plus productives et les plus complètes du monde. Il existe un grand nombre d'entreprises d'approvisionnement qui nuisent à l'industrie canadienne de la construction en dépit du fait que les réserves canadiennes de bois de construction et de matières premières fassent l'envie des autres pays. En somme, monsieur l'Orateur, les contradictions incompréhensibles, qui entraînent des difficultés économiques pour trop de gens et des difficultés constantes dans le budget familial de presque tous les Canadiens, font penser à un système presque complètement perturbé.

Chaque famille sait que son revenu n'est plus suffisant. Aujourd'hui, comme le savent les députés, la recherche effectuée par Statistique Canada révèle qu'au cours du dernier semestre de 1973, les salaires ont diminué d'un pour cent par rapport à la hausse du coût de la vie. Pourtant la même famille a regardé avec terreur la parade des profits qui s'affichaient sans honte dans les pages financières à la même époque. Même les rédacteurs blasés de ces journaux admettent que ces accroissements des profits sont embarrassants. Le niveau d'accroissement des profits des sociétés est presque incroyable. Je ne peux accompagner leur parade de tambours et trompettes, mais chacun de ces chiffres exige qu'on s'y arrête.

Le premier ministre a bien dit à plusieurs reprises au cours de son discours que son gouvernement ne permettrait pas qu'on abuse des gens. J'espère qu'il a dit vrai, et j'espère que ses paroles ne visaient pas simplement à impressionner la Chambre et le peuple, mais qu'elles reflétaient une détermination qui se manifesterait par des lois et des mesures prises au Parlement durant cette session.

Des voix: Bravo!

M. Lewis: Les accroissements des profits ont déjà été incroyables et injustifiables. Examinons quelques-uns d'entre eux. Dans l'industrie des ressources, nous constatons un accroissement des profits de Falconbridge Nickel Mines, en 1973 par rapport à 1972, de 770 p. 100; International Nickel, 107 p. 100; Abitibi Paper Company, 260 p. 100 et Gulf Oil, 58 p. 100. Cela ne se limite pas aux industries minières et pétrolières. Dans l'industrie alimentaire et la vente au détail, domaine qui touche plus particulièrement la famille canadienne, nous constatons que George Weston a connu une hausse de profits entre 1972 et 1973 de 86 p. 100 et une hausse des recettes d'environ un quart ou un cinquième de ce pourcentage; M. Loeb a connu un accroissement de 73 p. 100 pour une période de 40 semaines; Canada Packers, 36 p. 100 pour une période de 39 semaines, et Schneiders, 45 p. 100 au cours d'une période similaire, en 1973 par rapport à 1972.

Quant à l'immeuble, et je vais ne citer qu'un exemple, Cadillac Development a déclaré une augmentation de ses bénéfices de 59 p. 100 en neuf mois; n'oubliez pas cela lorsque je parlerai de l'habitation. Nos pauvres banques auxquelles on a enfin permis d'utiliser leurs fonds à des fins hypothécaires n'ont pas déclaré une augmentation de 700 p. 100 de leurs revenus de 1973 par rapport à 1972, mais la Toronto-Dominion a enregistré une augmentation de 25 p. 100; au cours de cinq années, soit de 1966 à 1971, elle a enregistré une augmentation en bénéfices, et je cite de

L'Adresse—M. Lewis

mémoire, d'environ 85 p. 100, tandis que la Banque canadienne nationale a déclaré une augmentation de 52 p. 100 en 1973 par rapport à 1972. Je pourrais continuer à citer de nombreux chiffres aussi étonnants et tout aussi accablants.

Je ne veux pas dire que les bénéfices considérables des sociétés sont les seuls responsables de la hausse des prix, mais je dis qu'ils montrent l'exploitation injustifiable du consommateur canadien. Je me réjouis d'entendre le premier ministre s'engager à mettre fin à cette exploitation inqualifiable. Je regrette que ce gouvernement maintenant minoritaire n'ait pas trouvé le courage d'y mettre un terme dans le passé.

• (1710)

Des voix: Bravo!

M. Lewis: Je soutiens que le Parlement peut intervenir pour réduire ces hausses de prix en taxant les profits excessifs et en établissant des contrôles de prix sélectifs sur les matières premières telles que l'acier, le bois d'œuvre, le nickel, le plomb et le zinc, tout comme nous l'avons fait pour le pétrole. Ces matériaux entrent dans la fabrication d'articles nécessaires au consommateur et chacune des grandes sociétés, la plupart multinationales, qui extraient et transforment les minerais a réalisé des profits énormes au cours des quelque 12 derniers mois et chacune d'entre elles continue d'augmenter ses prix sans aucune justification et aux dépens de la population canadienne.

Des voix: Bravo!

M. Lewis: Je tiens à ce qu'il soit clair que nous continuons à rejeter la proposition injuste et inacceptable d'un blocage, d'un contrôle général, que les conservateurs persistent à lancer à la Chambre et au peuple canadien. Ces contrôles n'ont rien donné ailleurs; ils ne donneront rien au Canada. Nous rejetons aussi la résignation et l'inaction de ceux qui prétendent qu'il n'y a rien à y faire. A notre avis, nous pouvons faire beaucoup, non pas pour faire disparaître l'inflation mais pour réduire le taux d'inflation du coût de la vie et restreindre l'exploitation de la famille canadienne moyenne aux mains des sociétés.

Les bénéfices donnent une idée de ce que les entreprises retirent directement de la société. Les Canadiens savent aussi que ces sociétés, dont bon nombre sont étrangères, en plus de les exploiter en tant que consommateurs, jouissent d'avantages fiscaux qui se multiplient annuellement, coûtant ainsi des centaines de millions de dollars chaque année au contribuable canadien moyen. Vers la fin de 1973—et je prierais le ministre des Finances et tous les députés d'en saisir toute la portée—les sociétés, et pour la plupart, encore une fois, des sociétés étrangères, avaient dans leurs coffres la somme incroyable de \$4.7 milliards en impôts différés, dont la plupart ne seront jamais perçus par le Trésor. Je vois le ministre des Finances hocher la tête en signe de dénégation. Il devrait avoir honte de laisser entendre que ce que je dis n'est pas vrai. Il sait fort bien qu'à part les petites compagnies, les grandes sociétés ne verseront vraisemblablement jamais ces impôts différés.

Ici, j'aimerais me référer au rapport annuel de 1972 de la société Shell. Elle n'a pas fait état de ses impôts différés dans son bilan, parce qu'elle ne les considérait pas comme un passif et qu'elle ne s'attendait pas à devoir les verser un jour.

Des voix: Bravo!